



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EN-04-GT**

## **Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant dans un bâtiment de grande taille**

### **1. Secteur d'application**

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée entre 5 000 m<sup>2</sup> et 10 000 m<sup>2</sup>.

### **2. Dénomination**

Pour des actions engagées avant le 01/01/2011, mise en place d'une fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant dont le coefficient de transmission surfacique  $U_w$  (évalué conformément à la norme EN 14351-1) est tel que  $U_w \leq 2 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ .

Pour des actions engagées à partir du 01/01/2011, mise en place d'une fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant dont le coefficient de transmission surfacique  $U_w$  (évalué conformément à la norme EN 14351-1) est tel que  $U_w \leq 1,8 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ .

### **3. Conditions particulières à l'obtention de certificats**

La fenêtre ou porte-fenêtre a des caractéristiques de performance et de qualité validées :

- a. soit par la marque de certification de produit : ACOTHERM ;
- b. soit par les marques de certification :
  - NF menuiserie PVC certifié – CSTB CERTIFIED pour le PVC,
  - NF menuiserie aluminium à rupture de pont thermique – certifié CSTB CERTIFIED pour l'aluminium,
  - NF fenêtres bois pour le bois ;
- c. soit par une démarche qualité de la validation des performances thermiques ( $U_w$ ) du système de fenêtres ou portes-fenêtres du type :
  - avis technique valide du CSTB pour les produits non traditionnels,
  - ou Menuiseries 21 pour les fenêtres ou portes-fenêtres en bois,
  - ou homologation de gamme pour les fenêtres ou portes-fenêtres en aluminium à rupture de pont thermique valide du CSTB,
  - ou Document Technique d'Application (DTA) valide du CSTB (quels que soient les matériaux utilisés : aluminium ou PVC) ;



d. soit par des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes établies par un organisme établi dans l'Espace économique européen et accrédité selon les normes NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011 par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord européen multilatéral pertinent pris dans le cadre de European co-operation for Accreditation (EA), coordination européenne des organismes d'accréditation.

Mise en place réalisée par un professionnel.

#### **4. Durée de vie conventionnelle**

35 ans.

#### **5. Montant de certificats en kWh cumac**

Montant en kWh cumac / m <sup>2</sup> de fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant		
Zone climatique	Énergie de chauffage	
	Électricité	Combustible
H1	4 000	6 300
H2	3 300	5 100
H3	2 200	3 400

X

Secteur d'activité	Facteur thermique
Bureaux	0,5
Enseignement	0,4
Commerces	0,5
Hôtellerie – Restauration	0,4
Santé	0,9
Autres secteurs	0,4